

POSTE ACADEMIQUE TEMPS PARTIEL EN DROIT DE LA VILLE ET DE LA TRANSITION SOCIO-ÉCOLOGIQUE

(CORRESPONDANT A 40% DE TEMPS PLEIN)

FACULTÉ DE DROIT ET DE CRIMINOLOGIE

Référence : 2026/A040

Date limite du dépôt des candidatures : 02/03/2026

Date d'entrée en fonction prévue le : 01/10/2026

Descriptif du poste

La présente vacance vise au recrutement d'un·e enseignant·e spécialiste du droit de l'environnement, en particulier dans un contexte urbain et de transition socio-écologique. Les enseignements à dispenser sont constitués de cours et de séminaires organisés sur trois campus différents (Solbosch, Mons et Saint-Louis) et précisés ci-dessous.

Par préférence, la présente vacance vise le recrutement d'une personne titulaire d'un doctorat avec thèse en sciences juridiques dans le but de développer la recherche en Faculté. Cette personne devra non seulement dispenser les enseignements repris dans la charge de la vacance mais aussi, toujours dans le cadre de son mandat, mener des recherches en lien avec le droit de l'environnement et la gouvernance des villes, selon ses propres intérêts de recherche. La personne recrutée devra le cas échéant mener ses recherches et travaux au sein d'au moins un des centres de recherche de la Faculté de droit et de criminologie de l'ULB, ainsi qu'en collaboration avec la Faculté d'architecture.

Dans l'hypothèse où cette charge de cours devait être attribuée à titre exceptionnel à une personne qui n'est pas titulaire d'un doctorat avec thèse en sciences juridiques, la charge d'enseignement liée au mandat vacant sera augmentée, avec un cours supplémentaire, qui devra être créé à l'initiative de la personne recrutée et qui sera destiné à alimenter les cours du master en droit dans le champ des études urbaines ou du droit de l'environnement. Le cas échéant, ce cours à créer pourra prendre la forme d'un séminaire d'argumentation ou d'une clinique juridique.

Cours repris dans la charge au moment du recrutement :

- **Transition socio-écologique et gouvernance de la ville** : 24h, cours à option du Master en droit sur le campus du Solbosch de l'ULB (nouveau cours). Ce cours vise à examiner les règles et les enjeux juridiques liés à la transition socio-écologique dans un contexte urbain. Ce cours sera également ouvert comme cours à option aux étudiant.e.s du Master en architecture.
- **Droit de l'environnement** : 24h, cours obligatoire du Master en droit de l'entreprise sur le site de Mons de l'ULB (nouveau cours). Ce cours vise à examiner les notions, principes et règles fondamentales du droit de l'environnement belge, une attention spécifique étant prêtée à leur application au domaine de l'entreprise.

- **Séminaire d'encadrement des mémoires** : 15h, dans le Master de spécialisation interuniversitaire en droit de l'environnement et droit public de l'immobilier dispensé à horaire décalé sur le site de l'UC Louvain – Saint-Louis Bruxelles (nouveau cours).
- **Cours à déterminer** : 24h, cours (à option) à créer dans le champ des études urbaines ou du droit de l'environnement belge dans le Master en droit à l'ULB, uniquement si la personne recrutée n'est pas titulaire d'un doctorat avec thèse en sciences juridiques (nouveau cours).

Titre requis

De préférence docteur-e en sciences juridiques avec thèse. Une thèse réalisée dans le champ des études urbaines ou du droit de l'environnement est un atout.

Ce recrutement est également ouvert aux titulaires d'une licence ou d'un master en droit, à condition qu'elles ou ils puissent justifier d'une expérience pertinente équivalente à celle d'un titulaire d'un doctorat.

Compétences requises

- Expérience d'enseignement dans les matières visées par la charge d'enseignement.
- Maîtrise du droit de l'environnement, notamment dans un contexte urbain et de transition socio-écologique, attestée soit par les diplômes, soit par des recherches antérieures.
- Excellente maîtrise de la langue française (niveau C1) et maîtrise passive de la langue anglaise. La connaissance active de l'anglais est un atout (niveau B2), tout comme une connaissance, au moins passive, du néerlandais.
- Un dossier scientifique et une expérience de recherche significative attestée par une thèse de doctorat en sciences juridiques et/ou la rédaction d'articles scientifiques, la participation à ou la coordination de manifestations scientifiques.
- Un profil international attesté par une mobilité scientifique en dehors de l'institution où a été réalisé le master en droit et/ou la thèse de doctorat ainsi que par des publications internationales, la participation ou la coordination des manifestations ou réseaux scientifiques internationaux constitue un atout.

Intéressé-e ?

Des renseignements complémentaires peuvent être obtenus auprès de Mme Chiara Armeni (courriel : chiara.armeni@ulb.be).

Votre dossier de candidature sera composé d'un Curriculum vitae (*si vous le souhaitez un CV type peut être téléchargé via le site internet : <https://www.ulb.be/fr/documents-officiels/emplois-academiques-et-scientifiques-cv-type>*) et d'un document complété à l'aide du template disponible à cette adresse URL (<https://www.ulb.be/fr/documents-officiels/2f-dossier-de-candidature-de-acad-tps-partiel-au-docx>).

Ce canevas structure votre dossier de candidature en reprenant les éléments suivants :

- une lettre de motivation
- un rapport de 7000 signes (ou 4 pages) environ sur les activités de recherche et un projet de recherche, en ce compris l'insertion envisagée au sein des équipes de recherche de l'ULB
- Le rapport de thèse rédigé par le jury après la soutenance (si disponible).
- un dossier d'enseignement comprenant un rapport de 7000 signes (ou 4 pages) environ sur les activités d'enseignement antérieures et un projet d'enseignement pour les 5 premières années du

- mandat, qui s'intègre de manière cohérente dans la vision de l'entité de rattachement et dans les profils d'enseignements des filières de formation auxquelles le candidat devra contribuer
- les noms et adresses mail de contact de cinq personnes de référence susceptibles d'être contactées par les organes chargés d'évaluer les dossiers, en veillant à l'équilibre des genres. Ces personnes ne peuvent être en conflit d'intérêt en raison de liens familiaux ou affectifs.

Le cas échéant, le dossier de candidature peut également contenir les éléments suivants :

- Trois publications représentatives de votre profil, accompagnées d'une brève notice justifiant leur choix et expliquant leur contribution à la thématique du poste.
- Un dossier sur les réalisations et projets internationaux (maximum 4 pages) en lien avec la recherche, l'enseignement ou d'autres activités professionnelles pertinentes.

Les dossiers incomplets ou les dossiers n'utilisant pas le canevas mis à votre disposition ne seront pas examinés par la commission de sélection.

Où se rendre pour postuler ?

Cliquez ici : <https://jobs.ulb.be/job-invite/1757/?isInternalUser=true>

Pour tout problème de connexion ou question à propos de notre application, consultez notre FAQ : [e-recrut-mode-d-emploi-candidat-fr- 1734942952302-pdf](https://www.ulb.be/fr/1-1734942952302-pdf)

Politique d'égalité des chances

La politique de gestion du personnel de l'ULB est axée sur la diversité et l'égalité des chances.

Nous recrutons les candidat·es en fonction de leurs compétences, indépendamment de leur âge, leur genre, leur orientation sexuelle, leur origine, leur nationalité, leurs convictions, leur handicap, etc.

Vous souhaitez bénéficier d'aménagements raisonnables dans le cadre de la procédure de sélection en raison d'un handicap, d'un trouble ou d'une maladie ? N'hésitez pas à prendre contact avec Marie Botty (marie.botty@ulb.be) notre personne de contact en charge des aspects de diversité pour le personnel enseignant et scientifique. Soyez assuré·e de la confidentialité de cette information.

Plus de détails sur les politiques de genre et de diversité sont disponibles sur <https://www.ulb.be/fr/1-1734942952302-pdf>.

Vous trouverez l'ensemble des dispositions relatives aux carrières du corps académique sur notre site à l'adresse <http://www.ulb.ac.be/emploi/academique.html>.